



COMMUNIQUÉ POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Le CFT applaudit l'initiative du Ministère de la Santé de l'Ontario pour le soutien médical aux demandeurs d'asile

Toronto, le 11 décembre 2013 – Le Centre francophone de Toronto (CFT) se réjouit du fait que le Ministère de la Santé et des Soins de longue durée (MSSLD) de l'Ontario rétablit l'accès aux soins de santé pour les demandeurs d'asile.

Les clients du CFT qui sont demandeurs d'asile ont beaucoup souffert des restrictions imposées par le gouvernement fédéral sur l'accès aux soins de santé dans le cadre du Programme fédéral de santé intérimaire (PFSI) depuis le 1^{er} juillet 2012. En effet, les services médicaux du CFT compte plus de 250 clients dans cette position, qui se sont vus interdit l'accès à des spécialistes, des médicaments, des soins hospitaliers, etc. Notre équipe clinique a fait des miracles pour continuer, dans ces circonstances, à donner les meilleurs soins possibles.

« Un des avantages d'être une agence multiservices », indique Lise Marie Baudry, directrice générale, « c'est la capacité d'avoir des professionnels de plusieurs disciplines qui peuvent allier leurs efforts pour soutenir les clients. Ainsi, depuis les restrictions au programme PFSI, nos cliniciens et les avocates de nos services d'aide juridique ont pu obtenir auprès de Citoyenneté Immigration Canada des exemptions pour des demandeuses d'asile enceintes. Ces clientes ont donc pu accoucher à l'hôpital en toute sécurité au lieu de le faire sur le trottoir. »

Le nouveau programme d'assurance-santé provisoire de l'Ontario entrera en vigueur le 1^{er} janvier 2014 et exemptera les demandeurs d'asile les plus vulnérables, soit les enfants, les femmes enceintes et les personnes atteintes de maladies chroniques graves, de la période d'attente de trois mois. Le programme donnera accès à des soins primaires, des services hospitaliers d'urgence et une assurance-médicaments. Voir <http://news.ontario.ca/mohltc/fr/2013/12/retablir-lacces-aux-soins-de-sante-pour-les-demandeurs-dasile.html>.

Les services cliniques et d'aide juridique du CFT organisent une session d'information publique sur ce nouveau développement. Une date en janvier 2014 sera précisée sous peu.

– 30 –

Pour de plus amples renseignements :

Sabine Raboteur, Manager, Communications et Relations communautaires

Téléphone : 416-922-2672, poste 303

Courriel : sabine@centrefranco.org